



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 6 JUIN 2017**

Étaient présents:

Direction :	Annie Lamarre, directrice Frédéric Boudreault
Étudiant :	Taowa Munene-Tardif
Enseignantes :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Jennifer Harriet Julie St-Pierre
Parents :	Sheena Bassani, parent CSEM Myriam Bouroche, parent CSDM Joe Cacchione, parent CSDM Geneviève Dodin, parent CSDM Andrew Edwards, parent CSDM, président du CÉ Alyssa Kuzmarov, parent CSEM Anne-Karine Tremblay
Représentante du Service de garde :	Lise Leblanc
Représentant du personnel FACE :	Jacques Archambault, vie étudiante
Représentant de la communauté:	Éric Devlin

1. Présences et vérification du quorum par le président

Andrew Edwards constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents. À 18 h 40, Andrew Edwards ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

En 14.1., sous le point varia, est ajouté un point sur le grief des artistes en résidence. L'adoption de l'ordre du jour, tel qu'amendé, est proposé par Lise Leblanc, secondé par Geneviève Dodin.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de visiteurs, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2017

Une coquille est corrigée. L'adoption du procès-verbal du 9 mai est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Lise Leblanc. Il peut être publié sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2017

Voir en annexe A, le statut de chacune des actions, suite à la séance du 9 mai 2017. Pour l'action 8 (Retrouver le nom et les coordonnées d'anciens élèves de l'école pour des affiches et une vidéo promotionnelles), Marie-Ève Arseneau enverra la liste de Raymond Létourneau à Geneviève Dodin.

6. Travaux du conseil

6.1. Budget pro-forma

Andrew Edwards indique que les membres du CÉ n'ont jamais, dans le passé, voté en faveur du budget pro-forma de l'école. Geneviève Dodin renchérit mais propose que cette année, ce soit différent pour souligner l'attribution de fonds supplémentaires, pour la première fois depuis des années, suite au changement de l'indice de défavorisation.

Résolution 2017-06-06-001

Nous, membres du conseil d'établissement de l'École FACE, adoptons le budget pro-forma 2017-2018 de l'école FACE, tel que déposé par la directrice, Annie Lamarre, lors de la rencontre du 6 juin 2017.

Le budget pro-forma est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Lise Leblanc. Il est adopté à l'unanimité.

6.2. Critères de sélection et d'inscription pour 2017-2018

Tel que mentionné par Annie Lamarre en mai, la CSDM a revu les politiques d'admission des écoles à vocation particulière comme suit : les critères de sélection doivent devenir publics et la maîtrise du français par les parents ne peut plus être un critère de refus ; les enfants du personnel, les enfants d'anciens élèves ou ceux des fondateurs de l'école ne seront plus priorités ; des efforts doivent être faits pour accueillir plus d'EHDAA ; la priorité donnée à la fratrie ne s'applique qu'à un seul ordre d'enseignement. Geneviève Dodin et Anne-Karine Tremblay précisent que le Comité de parents prépare une résolution demandant de retirer le critère de la fratrie, qui devrait être présentée en juin. Annie Lamarre rajoute que les directeurs des trois établissements de la CSDM regroupant les deux ordres d'enseignement ont aussi demandé que cette règle, qui ne semble se justifier d'aucune façon, soit abolie. Annie Lamarre travaille à développer un formulaire propre à FACE :

- Pas d'entrevue en maternelle ni au secondaire à partir de la rentrée 2017-2018 (donc pas de grille d'entrevue à fournir à la CSDM);
- Obligation d'assister à une réunion sur le programme des Beaux-Arts pour les parents de tous les nouveaux enfants (primaire et secondaire) et signature d'un contrat du type : « Je reconnais ce qu'est

le programme Beaux-Arts de l'école FACE et je m'engage à soutenir mon enfant dans son parcours scolaire.»

- La priorité donnée à la fratrie s'applique aux deux ordres d'enseignement;
- Réussite dans l'ensemble du dossier scolaire (60, note de passage).

Frédéric Boudreault fait remarquer que du côté de la CSEM à FACE, il n'y a pas de classe d'accueil pour les enfants qui ne parlent ni français ni anglais.

Annie Lamarre soumettra la version révisée de ces critères d'admission lors de la prochaine réunion des membres du CE en août prochain.

6.3. Listes des frais et du matériel scolaire exigés aux parents

Annie Lamarre soumet aux membres du CE les listes par commission scolaire et par niveau. Geneviève Dodin fait remarquer un manque de cohérence entre les listes. Il serait entre autre souhaitable que toutes les activités facultatives soient regroupées sous un seul point par niveau.

S'ensuit un débat agité sur le poids des sacs à dos compte tenu du nombre d'items exigés pour chaque enfant. Les enfants devraient être incités à faire deux piles en fin de journée : une pour la maison et une pour le casier. Julie Blanchette répond que les enfants ne finissent jamais leur journée avec le même enseignant et que les enseignants n'ont pas le temps en fin de journée de faire cela avec les enfants. Andrew Edwards et Myriam Bouroche indiquent que la responsabilité est triple : aux enfants à faire de meilleurs choix, aux parents et aux enseignants à leur apprendre à faire ces choix et à les encourager.

Annie Lamarre soumettra la version révisée de ces listes lors de la prochaine réunion des membres du CE en août prochain.

6.4. Règles de vie

Le Conseil des élèves a rédigé une proposition de modification aux règles de vie. Taowa Munene-Tardif la lit en séance :

Le Conseil des élèves 2016-2017 de l'école FACE recommande les modifications suivantes aux règles de vie de l'école (partie code vestimentaire) :

1. Le Conseil des élèves souhaite que le code vestimentaire s'adresse autant aux filles qu'aux garçons.
2. Le Conseil des élèves souhaite que tout le personnel de l'école soit sensibilisé sur la manière d'intervenir lorsqu'un élève porte un vêtement jugé inapproprié.
3. Le Conseil des élèves souhaite que le protocole d'intervention soit le suivant:
 - Intervenir avec délicatesse (prendre l'élève à part dans la mesure du possible).
 - Ne pas toucher l'étudiant.
 - Ne pas le faire sentir honteux.
 - Ne pas renvoyer l'élève à la maison ou lui donner une retenue mais simplement lui demander de se changer ou de se couvrir.
4. Le Conseil des élèves recommande que tout vêtement couvre les parties intimes des membres de la communauté de l'école FACE (exemple, les shorts, robes, jupes se terminent sous les fesses et cachent les sous-vêtements).
5. Le Conseil des élèves recommande que les camisoles à bretelles spaghetti, les chandails sans manche et les chandails bedaine terminant sous le nombril soient acceptés.



6. Le Conseil des élèves recommande que la direction ajoute un point aux règles de vie qui explique clairement et concrètement pourquoi ces règles existent.
7. Le Conseil des élèves recommande que les règles de vie modifiées soient lues officiellement à tous les élèves et à tous les enseignants en début d'année.

Annie Lamarre rappelle à cet effet que tous les enseignants sont tenus de faire respecter les règles de vie dans le cadre du projet éducatif de l'école. Toute personne fréquentant l'école doit arborer une tenue décente. Andrew Edwards précise qu'auparavant, les règles de vie faisaient référence au port de « vêtements sexy », expression qui stigmatisait les filles et qui a été retirée depuis. Jacques Archambault ajoute également qu'il s'agit d'appliquer le « gros bon sens » : personne à l'école ne peut « se promener les fesses ou la poitrine à l'air ». Myriam Bourroche demande à ce que les travaux de l'OPP faits en 2016 sur la tenue vestimentaire soient remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CE.

6.5. Comité de vigie et travaux d'investissement à l'école de plus de 100 millions \$

Compte tenu de l'ampleur des travaux annoncés dans la lettre envoyée aux parents (l'enveloppe prévue monte maintenant à 120 millions \$), Annie Lamarre répète qu'il faut mettre en place un Comité de vigie qui réfléchira au quoi/où/quand/comment selon la réponse apportée par le Conseil du Trésor (travail autour de plusieurs scénarios). Elle demande à ce que les membres du CE se retrouvent avant la rentrée pour définir le mandat, la composition, les responsabilités des membres, les critères et processus de sélection des membres et les règles de fonctionnement.

6.6. Communication primaire (CSEM)

Alyssa Kuzmarov s'inquiète du fait que les élèves de primaire 1, 2 et 3 CSEM se rapportent à la directrice adjointe Line Rondeau qui fait partie de la CSDM. Annie Lamarre répond que la commission scolaire (CS) d'appartenance des directeurs adjoints n'affecte en rien leur travail et qu'ils s'occupent des niveaux qui leur sont affectés sans regard à la CS d'appartenance des enfants. Ainsi, Frédéric Boudreault de la CSEM s'occupe des élèves du primaire 4, 5 et 6 peu importe qu'ils soient CSDM ou CSEM.

6.7. Activités parascolaires

Alyssa Kuzmarov demande à ce que le directeur en charge des activités parascolaires, cette année Frédéric Boudreault, coordonne l'offre d'activités parascolaires offertes par l'école avec celles offertes par le service de garde.

Suite aux demandes exprimées lors d'une précédente séance, Annie Lamarre s'est informée auprès des enseignants CSEM à savoir pourquoi ils participaient moins aux sorties éducatives que leurs collègues CSDM. Dans les faits, un enseignant CSEM qui s'absente toute une journée pour accompagner un de ses groupes en sortie sera absent pour ses autres groupes dans les autres niveaux et ne pourra pas toujours être remplacé car il y a moins de d'enseignants CSEM à l'école. En sortant avec un seul groupe, un enseignant CSEM pénalise tous ses autres groupes qui restent à l'école, et auxquels il enseigne en temps normal. Il est donc recommandé de prioriser une sortie récréative jugée importante par année, à laquelle au moins un enseignant de la EMSB participera, de façon à ce qu'il y ait un représentant de chacune de nos deux commissions scolaires.

7. Rapport du président

Andrew Edward réitère l'importance de l'accès à l'école avant 8 h. Il enjoint tous les membres à noter à

leur agenda la prochaine rencontre du CE du 24 aout.

8. Rapport des parents

8.1. Comité de parents CSDM

Aucun représentant du CÉ n'a pu se rendre à la rencontre du 16 mai, mais Anne-Karine Tremblay est en contact avec le président du CP au sujet du critère de fratrie primaire/secondaire dans les critères d'admission des écoles à vocation particulière. La prochaine réunion du CP est prévue le 13 juin.

8.2. Comité de parents CSEM

Alyssa Kuzmarov explique la venue du programme Steam. STEAM signifie Science, Technologie, Ingénierie (Engineering), Arts et Mathématiques et représente une initiative pluridisciplinaire basée sur la réalisation d'une série de projets de groupe. Ce programme favorise le développement de la curiosité, le raisonnement logique et le développement de compétences en équipe. Alyssa Kuzmarov aura plus de détails sur ce programme à l'automne.

8.3. Rapport de l'OPP

Geneviève Dodin aborde les points suivants:

- La conférence gratuite sur le passage de la maternelle à la 1^{re} année offerte la veille à l'école, grâce aux services du CREP, a été un franc succès. Trente personnes y ont assisté. Il serait important de pérenniser cette conférence pour les années à venir, ainsi que celle sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en 1^{re} année, qui lui fait suite.
- La fête de la rentrée aura lieu le 14 septembre de 15 h à 17 h. Elle se tiendra dans le gymnase en cas de pluie. Suivront à 17 h, la rencontre parents-enseignants et à 19 h l'assemblée générale annuelle des parents.
- L'OPP voit à organiser la location du stationnement de l'école pendant l'été durant les matchs des Alouettes (élèves de Julie St-Pierre).
- Le bal masqué des 6^e aura lieu de 18 h 30 à 21 h à l'école le 9 juin.

8.4. Rapport de la Fondation

Sheena Bassani indique que la projection du film *Screenagers* aura lieu le vendredi 16 juin. Il y aura trois séances de projection dans la P-Scène et la salle 201 (la dernière): 15 h 15, 17 h 15 et 18 h 15. Il y aura vente de pizza, de pop-corn et de jus et une boîte de dons pour la Fondation.

9. Rapport du Conseil des élèves

Ce point est sauté puisqu'il a été abordé au point 6.4 ci-haut.

10. Rapport des enseignants

Différentes sorties et activités sont présentées :

- 7 juin 2017: La Ronde pour toutes les 7^e et 21 élèves brigadiers de 5^e pour les remercier (Geneviève Dodin fait remarquer que le projet des brigadiers n'a peut-être pas été communiqué assez

équitablement puisque des élèves qui auraient voulu y participer étaient absents le jour de la présentation, et n'ont pas pu s'y joindre par la suite);

- 21 juin 2017: Parc du Mont-Royal pour les prématernelles et maternelles des deux commissions;
- 22 juin 2017: Parc Jeanne-Mance pour toutes les 5^e CSDM;
- 20-21 septembre 2017: pratiques et concerts avec l'Ensemble Caprice pour toutes les 6^e;
- 8 novembre 2017: Maison Théâtre pour les 3^e, 4^e et 5^e CSDM;
- 15 novembre 2017: Maison Théâtre pour les 3^e, 4^e et 5^e CSDM;
- 25 avril 2018 : Maison Théâtre pour les 3^e, 4^e et 5^e CSDM;
- 18-19 juin 2018: Québec pour toutes les 6^e.

Ces sorties sont proposées par Lise Leblanc, secondée par Alyssa Kuzmarov et elles sont approuvées à la majorité.

11. Rapport des autres membres du personnel

11.1. Service de garde

Lise Leblanc n'a rien à rapporter.

11.2. Personnel de FACE

Jacques Archambault n'a rien à rapporter.

12. Rapport de la direction

Annie Lamarre fait un rapide portrait de l'année scolaire chargée qui s'achève : elle rappelle qu'elle a été absente quatre mois cette année en raison de problèmes de santé. La rentrée 2016 a été reportée de 2 journées suite au retard des travaux de la CSDM et du ménage à faire dans l'école. Par ailleurs, l'horaire des classes a été changé. Après la coupure du transport scolaire, l'école a dû faire face à la coupure de la prématernelle. Finalement, la CSDM a indiqué que c'est près de 120 millions \$ de travaux qui doivent être faits à l'école.

Elle fait aussi le point sur différents dossiers :

- Frédéric Boudreault quitte son poste et va travailler en éducation aux adultes. Vincent Timpano le remplace et commence à la rentrée 2017-2018;
- L'adjointe volante Ariane Lavoie reste à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire;
- Le guide du personnel est en cours de développement;
- Le guide des parents est en mise à jour;
- Une réunion avec les parents sur le projet éducatif se tiendra le 13 juin.

Finalement, elle remercie chaleureusement le travail bénévole des parents, des enseignants et des élèves sur le CE. C'est très apprécié.

13. Rapport des sous-comités

13.1. Projet éducatif

La première réunion entre l'équipe de direction et les parents est fixée au 13 juin.

13.2. Transport

Par manque de temps, ce point est remis à la prochaine réunion.

13.3. Bilinguisme

Alyssa Kuzmarov indique qu'elle a rencontré la directrice régionale de la CSEM avec huit autres parents pour discuter des manières d'accroître les occasions de bilinguisme à l'école. Un sondage devrait bientôt être passé auprès des enseignants pour les sonder sur leurs meilleures pratiques.

13.4. Promotion du secondaire à FACE

Joe Cacchione souhaite trouver 5 à 6 personnes pour la réalisation du film visant la promotion de FACE.

14. Varia

14.1. Grief des artistes en résidence

Annie Lamarre indique que le syndicat des enseignants questionne le fait que des contractuels qui travaillent à l'école font le même travail que les enseignants. Dans l'affirmative, ils auraient droit aux mêmes conditions que les enseignants.

15. Levée de la séance et prochaine séance

La levée de la séance est décrétée par Andrew Edwards à 21 h 30. La prochaine séance aura lieu le jeudi 24 août 2017.

Myriam Bouroche
5 septembre 2017



ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 9 MAI 2017

No	Action	Responsable	Statut
1.	Partager le procès-verbal du 11 avril sur le site web de l'école	Myriam Bouroche Geneviève Dodin	Fait
2.	Rappeler aux parents élus leurs responsabilités de parent élu et leur présence nécessaire aux réunions du CÉ	Andrew Edwards	Fait
3.	Trouver des solutions pour mettre en œuvre la Résolution 2016-12-06-007 (appliquer plus de souplesse face à la présence des enfants dans la cour après les heures de classe)	Jacques Archambault	En cours
4.	Trouver des solutions pour mettre en œuvre la Résolution 2016-12-06-007 (accueillir les élèves à l'intérieur des murs 30 minutes avant le début des classes)	Jacques Archambault	En cours
5.	Clairement définir les règles entourant les sorties éducatives (définir dans quels cas certains élèves peuvent se voir retirer le privilège d'y participer)	Équipe école	En cours
6.	Préparer une résolution pour fin de discussion pour baliser quels coûts l'école charge aux parents pour quel type de matériel obligatoire, en regard du contexte d'une école publique	Geneviève Dodin	Fait
7.	Fournir à Lise Leblanc la liste des enfants qui font l'aide aux devoirs	Annie Lamarre	Fait
8.	Retrouver le nom et les coordonnées d'anciens élèves de l'école pour des affiches et une vidéo promotionnelles	Tous	En cours
9.	Installer une table au bal des finissants avec un formulaire de consentement pour donner ses coordonnées pour le bottin des anciens	Élèves	En cours : bal 23 juin